



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHAN, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 17.09.19

#Objet : Validation des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un Conseiller communal.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la lettre du 21 août 2019 par laquelle Monsieur Alain WIARD présente sa démission des fonctions de Conseiller communal;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la vérification des pouvoirs du Conseiller communal suppléant de la liste n°1 des membres élus le 14 octobre 2018, élections validées par le Collège juridictionnel le 26 novembre 2018;

Vu les lois coordonnées sur les élections communales;

Attendu que la première suppléante est Madame Mireille RENARD et que celle-ci nous a fait part par sa lettre du 23 août 2019 qu'elle se désistait;

Attendu que le second suppléant est Monsieur Victor WIARD, né à Etterbeek le 05.10.1990 domicilié rue des Brebis 97 à 1170 Watermael-Boitsfort;

Attendu que l'intéressé a obtenu 203 suffrages à l'élection du 14 octobre 2018, sur 14.137 bulletins valables;

Attendu qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité de fonction ou de famille ou d'incapacité par la loi et qu'il continue, par ailleurs, de réunir les conditions d'éligibilité requises;

VALIDE

Les pouvoirs de Monsieur Victor WIARD préqualifié en qualité de Conseiller communal, admis à la prestation de serment.

Il est appelé à entrer immédiatement en fonction et achèvera le mandat de Monsieur Alain WIARD.

Monsieur Victor WIARD est introduit et prête le serment suivant "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge".

Il est ensuite déclaré installé.

Le Conseil prend acte.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze